

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ PASSÉ EN PROCEDURE ADAPTÉE

ETUDE PREALABLE A LA CREATION D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) PROPOSITION DE PERIMETRE ET PROCEDURE DE CLASSEMENT

- **Type de procédure** : La présente consultation est une procédure adaptée ouverte en application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique .
- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** :
Ville de Bailleul représentée par son Maire, Antony GAUTIER - Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle - BP 9 - 59270 BAILLEUL - Tél : 03 28 50 06 00
- **Activité(s) principale(s)** : Services généraux des administrations publiques
- **Objet du marché** : Etude préalable à la création d'un site patrimonial remarquable (SPR) – Proposition de périmètre et procédure de classement.
 - PHASE 1 : Diagnostic problématisé
 - PHASE 2 : enquête publique et validation du périmètre
- **Allotissement** : sans objet
- **Renseignements d'ordre technique** : Yvelyne BEHAGUE, Directrice du service patrimoine – Tél. 03 28 50 39 78 Mail. ybehague@ville-bailleul.fr ou via la plateforme : marches-securises.fr
- **Renseignements d'ordre administratif** : Nathalie DERUELLE – Responsable Commande Publique – Tél : 03 28 50 06 00 (standard) - Mails : marches@ville-bailleul.fr ou via la plateforme : marches-securises.fr
- **Lieu principal d'exécution** : Ville de Bailleul
- **Code NUTS** : FRE11
- **Date limite de dépôt des offres** : **JEUDI 2 MAI 2024 A 12 HEURES**
- **Durée du marché** : Le délai global de la mission est de **12 mois maximum**.

- **Modalités d'obtention du dossier de consultation** : Conformément aux articles R. 2132-1 à R 2132-14 du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande publique, **toute consultation effectuée sera obligatoirement dématérialisée.**

- Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.
- Le dossier de consultation est téléchargeable uniquement sur le site : **marches-sécurises.fr**. Il n'est pas transmissible par voie postale ou mail, ni par retrait auprès du service de la commande publique.

- **Conditions de transmission des offres** : La transmission des réponses par voie électronique **est obligatoire** via le **service securises.fr/reponses**

- **Critères d'attribution des offres** :
cf. Article 11 du règlement de la consultation

1	PRIX pondéré à 30 %
2	VALEUR TECHNIQUE pondérée à 40 %
3	REFERENCE DES CANDIDATS pondérée à 30 %

- **Modalités essentielles de financement et de paiement** : paiement par mandat administratif sous 30 jours.

- **Forme juridique que doit revêtir le prestataire de services** : entreprise unique ou groupement d'entreprises conjointes ou solidaires. Le soumissionnaire est tenu d'exécuter personnellement le marché.

- **Offres entièrement rédigées en langue française.**

- **Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

- **Forme juridique du groupement** : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

- **Variantes** : cf. article 4 du règlement de la consultation.

- **Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :**

- L'acte d'engagement (AE) .

- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- Le présent règlement de Consultation (RC) ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- Les plans, photos

LITIGES ET RECOURS :

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal administratif de Lille - 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 Lille Cedex

Tél: 03 59 54 23 42 / Courriel: greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse Internet (URL): <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis : le 03/04/2024

